

# Inscription – « Cours GO 10 »

## Formation de la Pédagogie par l'Expérience / Certificat «Guide Outdoor»

Nomadisme systémique – Accompagnement d'innovations – Gestion de groupes

5 modules répartis sur 25 journées, ainsi que 6 journées de projets

Voyage d'apprentissage D'août 2023 à juillet 2024

### Je m'inscris formellement à la formation de la Pédagogie par l'Expérience

Les coûts s'élèvent à CHF 5'880.00 / Euro selon le cours en vigueur.

Par ma signature, je confirme que j'ai pris connaissance, compris et accepté les conditions contractuelles de planoalto.

Nous examinerons votre inscription. Lorsque la conformité aux conditions de participation de votre inscription a été validée, nous vous transmettrons une confirmation de votre inscription ainsi que la facture.

Nom/Prénom

Adresse

NCP/lieu

Téléphone

Portable

E-mail

Date de naissance

Lieu d'origine

Connaissances préalables nature et sport

Motivations pour la formation continue

Expériences professionnelles et employeur actuel

*Veillez joindre en copie un curriculum vitae à cette inscription*

Lieu/date

Signature

À envoyer: planoalto, Dorf 34, CH-9064 Hundwil ou par E-mail: info@planoalto.ch

# Conditions contractuelles

Par votre inscription écrite à un cours ou un séminaire, vous vous engagez à participer à l'ensemble de l'offre de formation publiée. Pour sa part, planoalto s'engage à réaliser l'offre de formation selon sa description publiée ou d'informer préalablement les personnes inscrites lorsque l'offre de formation est annulée par manque de participants requis.

## Liste des participants

Conjointement à la lettre d'invitation pour le premier module, nous vous transmettrons une liste des participants afin de favoriser un co-voiturage.

## Coûts et modalités d'acquittement

Les coûts affichés sont effectifs. Lors de changements importants du cours de l'Euro, nous nous réservons le droit de procéder à des adaptations. Au moment de l'inscription, nous facturons la totalité des coûts. Pour certains cours, il existe la possibilité suite à une demande, de payer les frais de formation en plusieurs versements.

## Frais annexes

Quelques frais annexes modestes (déplacements, hébergement, nourriture et matériel de groupe) sont à prévoir selon les séminaires ou cours. Lors de cours, selon notre expérience, ces frais s'élèvent à environ 30.- par jour.

## Certificats et diplômes

Planoalto établit des certificats ou diplômes pour les cours. Sur demande, des attestations de participation pour les séminaires peuvent être établies. Ceci à condition d'avoir participé à 90% du séminaire respectivement à la formation continue de façon satisfaisante ainsi que d'avoir répondu positivement aux conditions stipulées dans la description de la formation.

## Absences

Des absences, pour autant qu'elles ne dépassent pas les 10% des journées de séminaires, peuvent être compensées, moyennant une négociation avec les responsables de formation, par des prestations équivalentes. Cas échéant, ces prestations équivalentes peuvent engendrer des coûts supplémentaires.

## Interruption

En cas d'interruption prématurée d'une formation, aucun frais n'est remboursé. En cas de paiements par acomptes, le solde restant sera facturé à 80%. Cette disposition s'applique également si le désistement à une formation est annoncé moins de 30 jours avant le début de la formation. Nous vous recommandons d'être couvert par une *assurance annulation*.